

en Allemagne, ces titres conservent pendant les périodes de dépréciation, une contenance plus ferme que la plupart des autres valeurs, et déjà par un effet inévitable de cette nouvelle création, la propriété foncière voit venir à elle, à des conditions plus favorables, une plus grande quantité de capitaux. »

S'il y a un fait qui puisse, plus que tout autre témoigner de la confiance que le public a reposée dans les institutions de crédit foncier, dans les pays où elles ont fonctionné, et en particulier dans leurs lettres de gages, c'est le cours auquel elles se sont toujours négociées et maintenues, même au milieu des crises financières qui affectaient et faisaient fléchir toutes les autres valeurs. On trouve dans un rapport fait au ministre de l'agriculture et du commerce, en France, en 1851, une année avant l'établissement du *crédit foncier de France*, un tableau indiquant le cours des valeurs les plus recherchées en regard de celui des lettres de gages dans les différentes provinces de l'Allemagne. La comparaison est toute en faveur de ces derniers, et on y constate le fait important que leur valeur s'est toujours maintenue même au-dessus du cours des effets du Gouvernement.

Ainsi, pendant que les rentes prussiennes, lors de la révolution de 1848, étaient cotées en moyenne à 69, et que tous les autres effets publics subissaient une baisse effrayante, le cours des lettres de gages se maintenait de 90 à 100. Dans les temps de calme, elles se sont presque toujours maintenues au-dessus du pair, et ont atteint quelques fois jusqu'à 115, avec un cours toujours uniforme, indépendant des événements politiques, et qui, tout en facilitant l'achat et la vente des titres, ne donne pas lieu à l'agiotage.

## V

Ce que fait la *lettre de gage* pour attirer le capitaliste, l'amortissement le fait pour rapprocher l'emprunteur. Ce sont les deux moyens d'attraction qui mettent en présence leurs intérêts opposés et les concilient par l'intermédiaire de